

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 175 (2019)

Artikel: Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981
: campaniforme et âge du Bronze

Autor: David-Elbiali, Mireille / Gallay, Alain / Besse, Marie

Kapitel: 10: La fouille extensive de 1979 et 1980 à Champ Vully Sud (CVS)

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10 La fouille extensive de 1979 et 1980 à Champ Vully Sud (CVS) / Mireille David-Elbiali

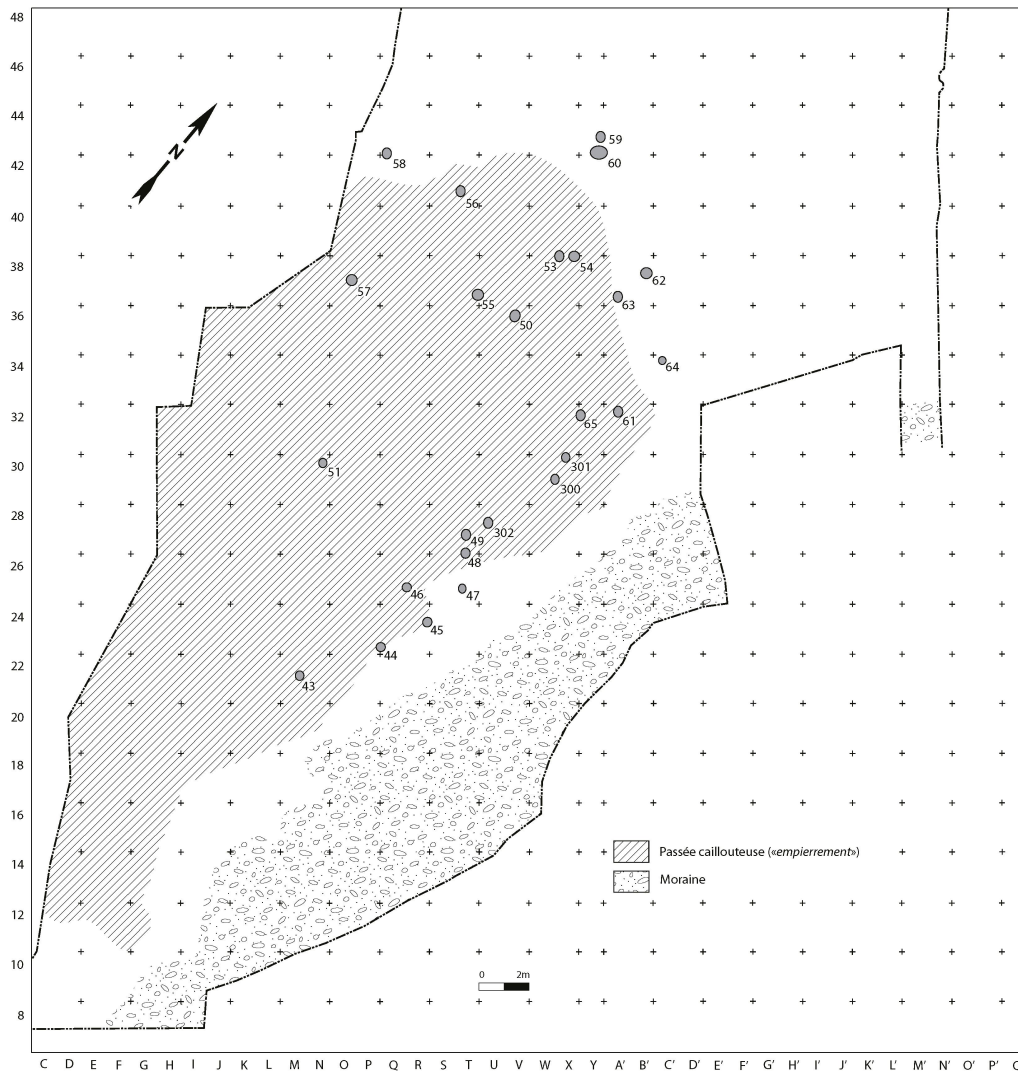


Fig. 115 Rances CVS 1979. Plan d'extension de la passée caillouteuse (*empierrement*), structures qui l'ont traversée et autres structures récentes en bordure ou hors de son emprise (DAO M. David-Elbiali).

Déroulement des travaux

À la suite des sondages effectués en 1978, une grande surface de plus de 400 m² est ouverte l'année suivante dans la zone la plus prometteuse, celle de CVS (fig. 36), afin d'identifier des plans de maisons. La finesse de la fouille est alors sacrifiée au profit de l'exploration d'une aire plus vaste. La partie superficielle – humus et couche 1 – est dégagée à la pelle mécanique à godet sans dents, puis la concentration pierreuse du sommet de la couche 3 est atteinte à la pioche, dans la partie

sud du chantier, alors qu'au nord, le limon jaune gravillonneux – couche 4 – apparaît immédiatement sous la couche 1. Au nord-est, une large auréole gris noir est observée en surface de la couche 4. Après le relevé à l'échelle 1/50^e de l'extension des couches et du niveau d'apparition de quelques structures apparemment postérieures au dépôt de la passée caillouteuse (fig. 115), toute la couche 3 est enlevée à la pioche, sans observation intermédiaire.



Fig. 116 Rances CVS 1979. Vue aérienne de l'ensemble du chantier en direction du sud (photo D. Weidmann, DAO M. Gios)



Fig. 117 Rances CVS 1979. Vue aérienne de la fouille en fin de campagne avec les structures vidées. La partie sud se trouve sur le haut de la photo (photo D. Weidmann, DAO M. Gios).

Le matériel archéologique est prélevé en distinguant sept niveaux, dont la moitié est en rapport avec la concentration caillouteuse – qualifiée avec emphase « *d'empierrement* »⁶⁵ –, ce qui leur confère une faible signification :

⁶⁵ Le terme *d'empierrement* utilisé lors des fouilles est inapproprié dans la mesure où il ne s'agit pas d'un aménagement anthropique, mais d'un niveau sédimentaire caractérisé par la présence de nombreuses pierres. Son origine possible est discutée ci-dessous dans le chapitre 14.

1. La surface de «l'empierrement», qui correspondrait à la base de la couche 2 (SRE);
2. Dans «l'empierrement», qui correspondrait à la surface de la couche 3 (DE);
3. Dans et sous «l'empierrement» (DSE);
4. Sous «l'empierrement» (SSE);
5. La surface des couches 3 et 4 (SR couche 3 et SR couche 4);
6. La base des couches 2 et 3 (BC couche 2 et BC couche 3);
7. La surface de la moraine – fluvio-glaciaire – (SM), pour la partie tout au sud.

De plus ces distinctions ne sont pas assorties d'un découpage topographique et l'ensemble des objets est ramassé en vrac sur toute la surface ouverte et seuls *les plus beaux éléments* sont conservés, c'est-à-dire les tessons portant des caractères significatifs de forme ou de décor, triés sans nettoyage en cours de fouille! Le reste est impitoyablement jeté. Cette stratégie brutale empêche toute possibilité de remontages et donc d'identification des formes; elle privilégie arbitrairement les décors; elle ne permet pas de se faire une idée du volume et de la répartition du matériel conservé, ni d'établir des liens avec le mobilier exhumé des structures. Le sommet de la couche 4 est ensuite nettoyé et les structures sont relevées en plan à l'échelle 1/10^e, sans tenir compte de leur chronologie relative. Puis elles sont vidées, sans observation stratigraphique (fig. 116 et 117).

Ces options sont adoptées pour gagner du temps, l'information perdue étant considérée comme non décisive⁶⁶. Elles ne permettent bien sûr pas de documenter les niveaux d'ouverture des structures et leur organisation interne, ainsi que d'observer la répartition spatiale de l'ensemble des vestiges, pourtant si précieuse pour identifier des plans au sol. Lors du travail de terrain, aucune organisation architecturale ne peut du reste être reconnue, alors que c'était le but initial de la fouille.

En 1980, la bande de graviers fluvio-glaciaires – couches 5 et 6 –, située au sud-est, est explorée plus en détail, afin d'identifier des structures creusées directement dans ces graviers et de vérifier la présence d'une éventuelle limite d'habitat, autre que la rupture de pente, à cet endroit de la parcelle (fig. 118 et 119). Si le talus n'a apparemment pas été fondamentalement modifié à une époque récente⁶⁷, des aménagements en terrasses ont par contre été réalisés entre A2 et Y2; ils sont situés toutefois en dehors de la zone qui nous intéresse ici.

Description générale des résultats et problèmes documentaires

Après enlèvement des couches superficielles, trois zones sédimentaires distinctes apparaissent (fig. 115):



Fig. 118 Rances CVS 1975. Vue du talus qui limite le site au sud, photo prise lors du sondage de 1975 (photo Département d'anthropologie, Genève).



Fig. 119 Rances CVS 1980. Vue du dégagement de la moraine au niveau du talus qui constitue la limite naturelle du site au sud (photo Rapport 1980).

la passée caillouteuse – qualifiée d'*empierrement* –, en surface de la couche 3, forme une large bande sur la partie sud-ouest du chantier, alors qu'au-delà s'étendent les couches limoneuses. La couche 3 est encore présente, mais elle s'amincit progressivement vers le nord et l'est, et se termine en biseau; elle est relayée par les limons de la couche 4; enfin à l'extrême nord et au sud-est affleurent les graviers fluvio-glaciaires (c.6). Une petite tranchée, réalisée à l'est de la zone riche en structures – en L1-M1/32-35 –, montre qu'à partir de cette limite, la couche 1 superficielle repose directement sur les graviers fluvio-glaciaires (fig. 120).

66 Pour la justification du choix de cette stratégie, voir le chapitre 1.

67 Pas non plus entre W-X / 29-30 et L'-M' / 29-30.

Fig. 120 Rances CVS 1980. Coupe stratigraphique ouest en L₁-M₁/32-35 (dessins et DAO M. David-Elbiali).

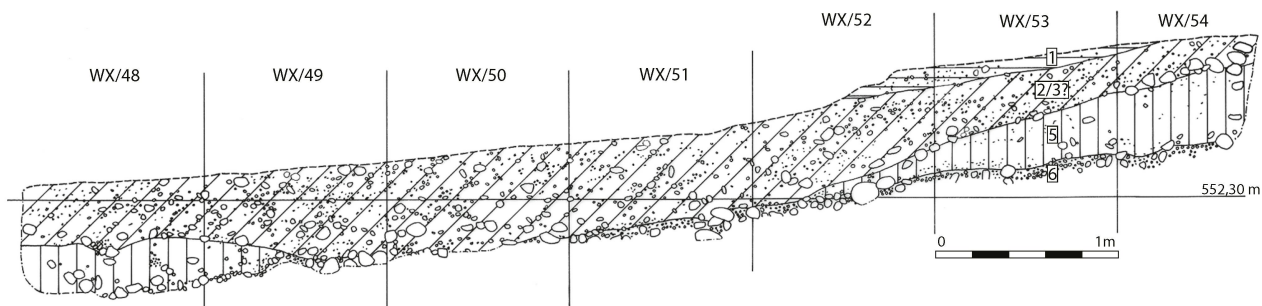
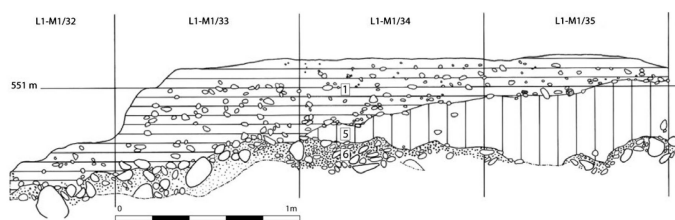


Fig. 121 Rances CVS 1979. Coupe stratigraphique nord en W-X/48-54 (dessins et DAO M. David-Elbiali).

A



B



Fig. 122 Rances CVS 1979. Vue du chantier en cours de fouille:
 A. Dégagement à la pioche et à la pelle de la couche 3.
 B. Fouille des structures à partir de la couche 4 (photo Rapport 1980).

Une seconde coupe réalisée au nord – en W-X/48-54 – révèle une sorte de large dépression, comblée d'un sédiment proche des couches 2/3, et qui entaille les couches 5 et 6. Il pourrait s'agir du fossé repéré en bordure de l'habitat (fig. 121).

La documentation disponible pour l'analyse des structures comprend pour (presque) chacune d'entre elles: un relevé systématique du niveau d'ouverture arbitraire (après décapage à la pelle mécanique, puis à la pioche) à l'échelle 1/10^e, avec délimitation du pourtour de la structure, une fiche individuelle de description standardisée, trop rarement complétée par un commentaire détaillé, et des croquis. Les photos de 55 structures seulement ont été retrouvées et les coupes sont pratiquement absentes. L'attribution fonctionnelle entre fosse et trou de poteau est aléatoire, certains fouilleurs parlant de « la fosse d'un trou de poteau ». Aucun journal de fouille n'a été tenu. Un jeu complet de nouvelles fiches de structures a ensuite été établi lors de travaux pratiques universitaires. Les contradictions entre les divers documents sont nombreuses et il n'est pas toujours possible de les résoudre.

Ce sont 323 structures qui sont relevées peu ou prou par les fouilleurs, mais après élimination des erreurs, ce sont finalement 287 structures qui peuvent être retenues et sept d'entre elles, repérées en 1978, semblent être renumérotées lors de la campagne de fouille postérieure⁶⁸. Cent nonante-trois structures sont considérées comme certaines, alors que 94 sont probables ou douteuses, soit environ un tiers. Soixante-trois structures sont associées entre elles: soit une structure est incluse dans une autre, soit elles se recourent. Toutes s'ouvrent en dessous de la concentration de pierres, à l'exception d'un nombre restreint d'entre elles: 16 structures traversent la passée caillouteuse [St43, 46, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 61=165, 65, 300, 301, 302], alors que neuf autres structures sont localisées en bordure ou en dehors de son aire d'extension, mais aussi à un niveau élevé [St44=126, 45, 47, 58, 59, 60, 62, 63, 64=172] (fig. 115). Après enlèvement de la passée caillouteuse (fig. 122), la fouille directe jusqu'au sommet de la couche 4 n'a pas permis d'identifier plusieurs niveaux d'implantation, mais la complexité du plan laisse volontiers supposer qu'à la phase initiale de construction des bâtiments ont succédé des réparations diverses. Il n'y a toutefois pas lieu d'envisager pour le Bronze moyen plusieurs phases

d'habitat, successives et indépendantes, au vu du mobilier qui est chronologiquement homogène.

Les structures ont été réparties en plusieurs types, principalement selon leur fonction présumée; certaines d'entre elles n'ont cependant pas pu être classées. La description des remplissages aurait pu remédier à l'absence des données stratigraphiques; malheureusement elle a été réalisée par un nombre indéfini de personnes et sans contrôle de cohérence, ce qui la rend peu utilisable. Seules quelques structures sont observées en coupe. L'hétérogénéité générale de la documentation constitue en fait un sérieux handicap pour l'analyse architecturale des niveaux du Bronze moyen.

Structures

Comme la couche archéologique recèle partout, de façon dispersée, des charbons de bois, des nodules d'argile cuite et des pierres, seule la présence abondante de charbons ou de nodules d'argile cuite est retenue comme un critère distinctif d'une structure. Pour les pierres, le problème est plus délicat, car certaines structures peuvent être dépourvues de pierres ou n'en contenir que quelques-unes. Plusieurs types de structures, liés ou non à une fonction reconnaissable, peuvent être distingués à partir de différents paramètres détaillés ci-dessous: les trous de poteau et de piquet, les fosses, les amas de pierres, des structures indéterminées avec ou sans pierres, des concentrations de céramique et deux meules, deux effets de paroi et un bloc servant peut-être de base de poteau (fig. 123)⁶⁹.

Structures indéterminées, avec ou sans pierres

Sous ces termes sont réunies artificiellement 27 structures très insuffisamment documentées, neuf sans pierre et dix-huit avec pierres, dont la répartition est donnée par les figures 115 et 124.

Amas de pierres

Ce terme désigne des épandages de pierres en surface de la couche 4, situés à la périphérie de l'habitat du Bronze moyen (fig. 124). Les pierres sont simplement posées ou partiellement prises dans le sédiment, parfois dans une légère dépression, mais il ne s'agit jamais de structures creuses comme les fosses et les trous de poteau. Par contre, les amas recouvrent ou incluent des trous de poteau. Aucune observation pétrographique n'a été réalisée lors de la fouille, mais les photos montrent que les pierres qui constituent ces amas sont souvent de gros galets arrondis, probablement calcaires. D'après les relevés, elles sont aussi fréquemment cassées ou rubéfiées, mais comme le sédiment au contact des pierres ne montre jamais de traces de feu, il ne s'agit pas de zones foyères. Dans certains cas, ces pierres semblent délimiter des zones vides. Le mobilier archéologique est pratiquement absent de ces structures. Leur fonction n'est pas éclaircie: rejet de pierres de foyer destinées à stabiliser un sol mou, éléments liés à des activités artisanales, ou autres. Trois zones ont livré des amas de pierres:

1. Une zone au sud-ouest en bordure de la moraine (F-H/9-11): cinq amas – St107 et St110 à St113 – y ont été individualisés

68 St32=St33.1, St37=St71, St44=St126?, St47=St144, St55= une des trois structures du m² concerné, St61=St165, St64= St172.

69 La liste des abréviations utilisées figure au début de l'ouvrage, p. 12.

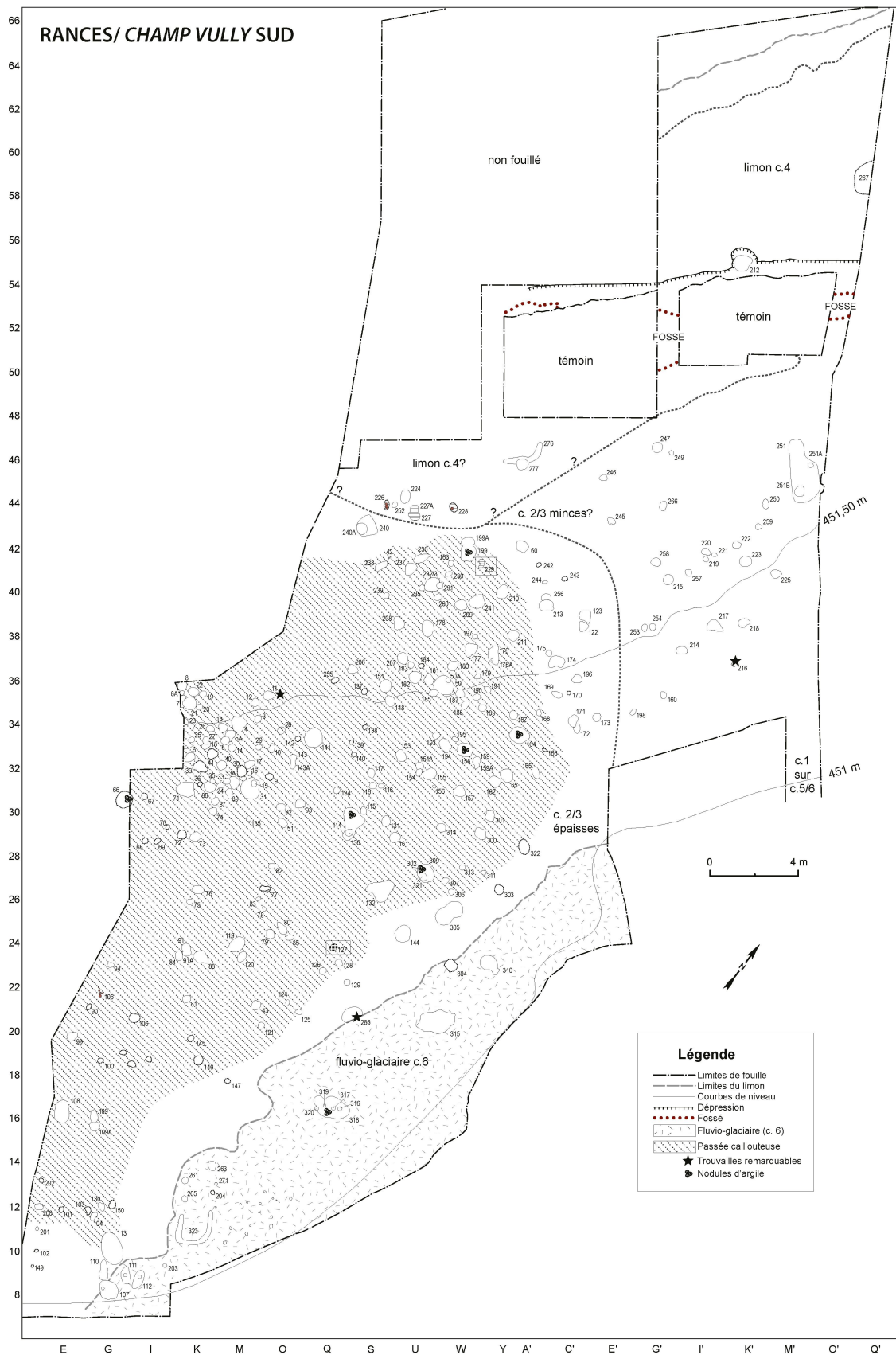


Fig. 123 Rances CVS 1979-80. Plan de l'ensemble des structures (DAO M. David-Elbiali).

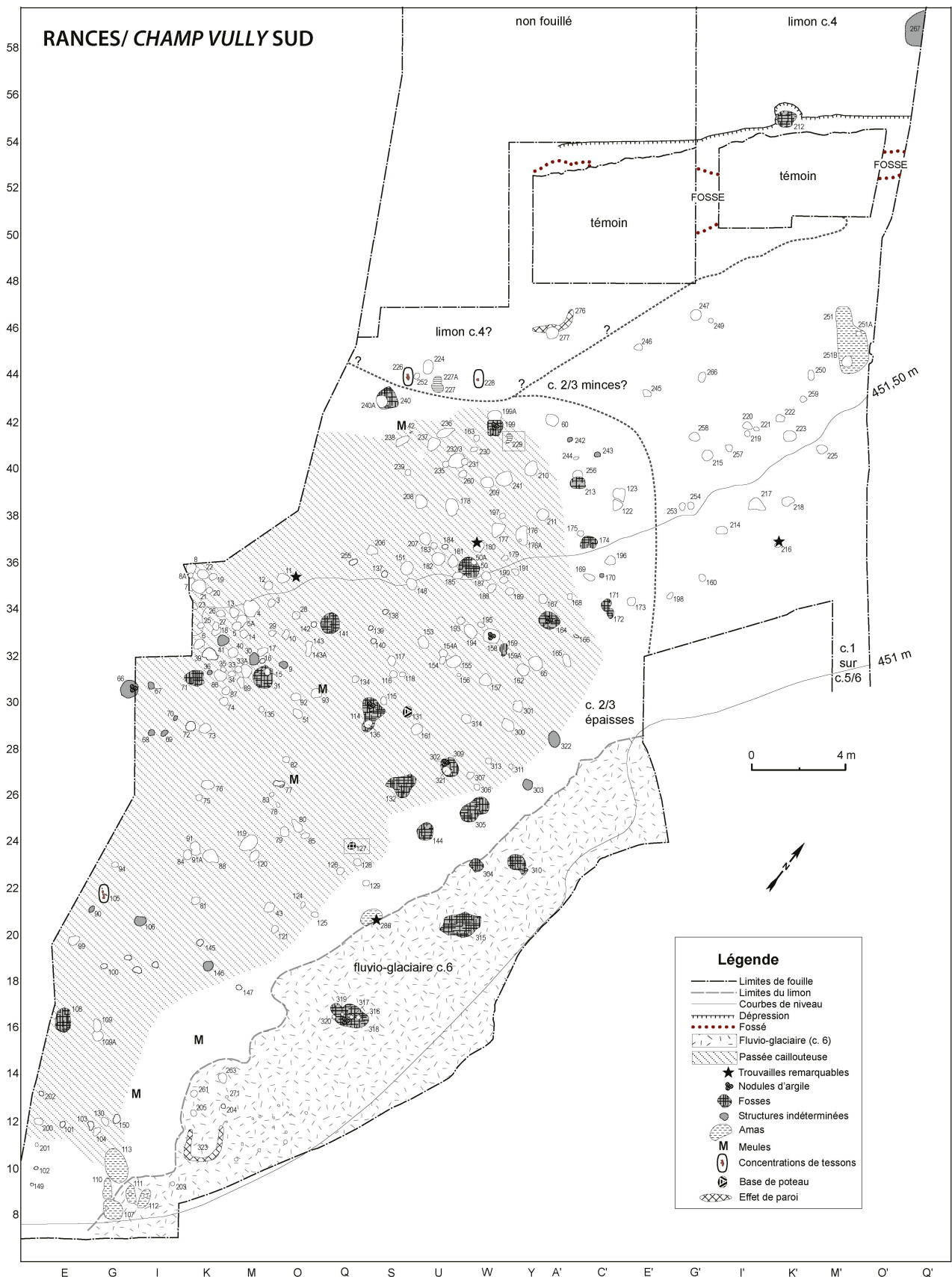


Fig. 124 Rances CVS 1979-80. Plan des structures indéterminées avec ou sans pierres, des amas, des concentrations de tessons, des meules, des effets de paroi, de la présumée base de poteau et des fosses (DAO M. David-Elbiali)



Fig. 125 Rances CVS 1979-80. Amas de pierres St107-110-111 (photo Département d'anthropologie, Genève).

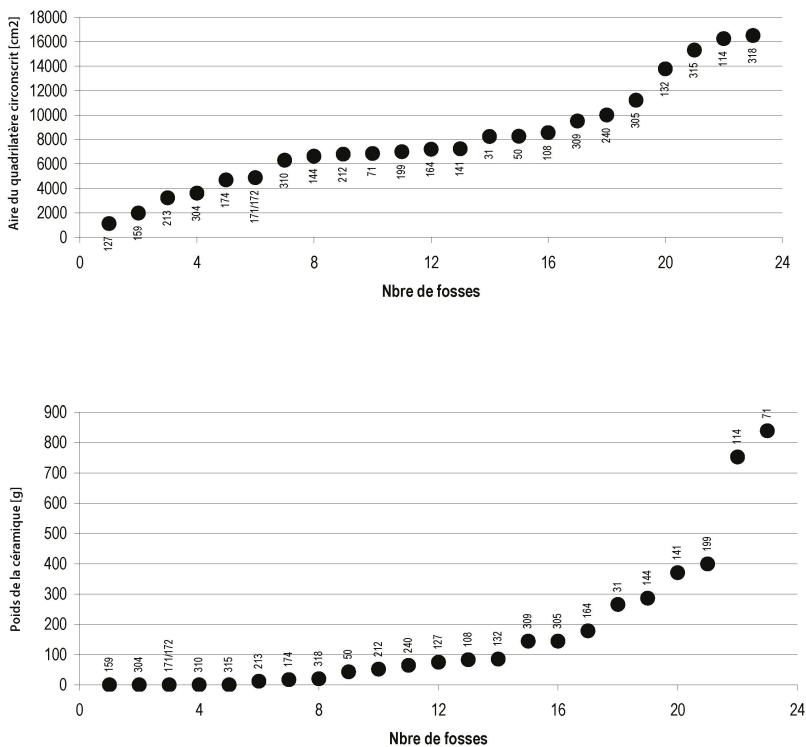


Fig. 126 Rances CVS 1979-80. Diagrammes de répartition des fosses par ordre croissant de surface (haut) et par ordre croissant du poids de céramique retrouvé à l'intérieur (bas) (DAO M. David-Elbiali).

de façon arbitraire, mais il s'agit plutôt d'une grande zone d'épandage de pierres d'environ 5 m², associée à des trous de poteau (fig. 125). Deux zones vides se dessinent entre les pierres. Les seuls vestiges découverts dans ces amas sont un éclat de silex, un fragment de faune calcinée et quatre tessons atypiques en pâte grossière rougeâtre, datant peut-être du Néolithique final. Au moins trois trous de piquet ont été identifiés en liaison avec ces amas – St107A, St111A et St112A –. Aucune information n'est donnée quant à leur remplissage – ils n'ont peut-être pas été vidés –, mais les empreintes observées des pieux mesurent respectivement 8, 13 et 15 cm de diamètre;

2. Une zone au nord-est proche de la limite de la fouille (M'-N'/45-48) : un grand amas d'environ 4 m² – St251 – de forme allongée, bien individualisé, constitué notamment de pierres cassées et rubéfiées, recouvre deux trous de poteau. Ces derniers comportent des pierres de calage, n'excèdent pas 15 cm de profondeur et un des deux pourrait être double. Un seul tesson atypique a été retrouvé dans cet amas;

3. Une zone plus centrale en bordure de la moraine, d'environ 0,5 m² (Q-R/21) : quelques pierres en bordure de la moraine sont individualisées en tant qu'amas – St286.

L'une d'elles serait un marteau en roche verte polie (pl. 37,2). Cette dernière structure paraît très douteuse.

Aucun indice probant ne vient confirmer une relation de ces amas avec l'occupation du Bronze moyen. Ils se situent en périphérie des structures creuses et pourraient aussi bien constituer des zones de rejet que des vestiges préservés de l'occupation néolithique antérieure.

Fosses

Vingt-trois anomalies ont été regroupées sous l'appellation de fosses⁷⁰, trois d'entre elles ont ensuite été réutilisées comme trou de poteau⁷¹ (fig. 124). Il s'agit de structures creuses, pour la plupart de grandes dimensions et de faible profondeur (fig. 126, haut). Elles contiennent généralement beaucoup de céramique, du moins d'avantage que la moyenne des trous de poteau, sauf les fosses périphériques, qui ne renferment pas ou très peu de mobilier (fig. 126, bas). Dans plusieurs cas, elles sont associées à un ou plusieurs trous de poteau, internes ou adjacents.

La St127 est une petite fosse qui a livré, sous un niveau de pierres, les vestiges d'une bouteille du Néolithique moyen⁷², alors que la plupart des autres appartiennent à l'horizon du Bronze moyen. Deux petites fosses sont doubles – St159/159A et St171/172 :

- › la St159 est une petite structure d'environ 30 cm de diamètre, recoupée au sud-est par une seconde fosse au remplissage identique – St159A. Les deux structures forment une fosse de 52 cm de long sur 30 cm de large au maximum et à fond plat. C'est aussi le remplissage qui détermine qu'il s'agit de fosses et non pas de trous de poteau. Elles sont en effet comblées de terre charbonneuse très noire, surmontée par un niveau horizontal de pierres non rubéfiées. Un seul tesson a été découvert dans la première structure et n'a pas été conservé;
- › les St171 et St172 se recoupent également; elles sont comblées de petites pierres et n'ont livré aucun artefact. La première est une large cuvette (62 cm x 53 cm) de faible profondeur (14 cm), alors que la St172 pourrait éventuellement être un trou de poteau, avec une profondeur de 25 cm et la présence d'une pierre verticale.

La St213 est une cuvette de faible profondeur (17 cm) caractérisée par la présence d'un amas de pierres au centre. Elle recoupe le trou de poteau St256.

Quelques fosses semblent avoir été creusées pour extraire du limon :

- › la St212, située tout au nord du champ de fouille, à l'extérieur du fossé, présente une coupe piriforme, avec un fond de 110 cm de diamètre, et contenait une dizaine de tessons, dont un bord de récipient ouvert [520] et un fragment de corps décoré d'une ligne de coups d'angle [521], qui peuvent être attribués à l'âge du Bronze (pl. 29);

⁷⁰ En 1979, St47 a été renumérotée St144 et St64 a été renumérotée St172. St159 et St159.1 correspondent à une même fosse, ainsi que St171 et St172.

⁷¹ St31, St71, St164.

⁷² Voir chapitre 18.

- › deux grandes poches de limon stérile – St310 et St315 –, situées dans la zone d’affleurement du fluvio-glaciaire, semblent d’origine naturelle, mais pourraient avoir eu la même fonction que la St212;
- › dans la même zone, la St304 montre un remplissage gravillonneux avec quelques tessons qui n’ont pas été conservés. C’est une structure incertaine.

Quatre fosses – St114, St132, St174, St305 – sont composées de cuvettes distinctes, contiguës ou qui se recoupent. Leurs dimensions globales oscillent entre 78 x 60 cm et 145 x 112 cm. La profondeur n’excède pas le tiers de la longueur. Elles contiennent toutes de la céramique et certaines de la faune, du silex ou des nodules d’argile.

La St305, formée de deux cuvettes distinctes de moins de 30 cm de profondeur, est qualifiée de foyer par les fouilleurs, mais il n’est pas fait mention d’une rubéfaction du sédiment encaissant, ni de la présence d’un remplissage charbonneux et de pierres cassées et brûlées (fig. 127). Quelques tessons, notamment un bord à lèvres épaissies aplatie surmontant un cordon imprimé [534] permet de l’attribuer au Bronze moyen (pl. 31).

Quant à la St114, les fouilleurs l’ont interprétée comme une concentration de trous de poteau. Il s’agit de plusieurs cuvettes emboîtées avec des remplissages distincts et qui atteignent près de 60 cm de profondeur – fosse polylobée – (fig. 128). La céramique récoltée est assez abondante (752 g), mais très fragmentée (131 tessons), ce qui ne plaide pas en faveur d’un dépôt. Quatre nodules d’argile avec une face plane et treize fragments de faune ont aussi été découverts, mais n’éclairent pas la fonction possible de cette structure, attribuable au Bronze moyen d’après la typologie de la céramique (pl. 27).

La description des deux autres structures est lapidaire dans la documentation de terrain.

La St132 est composée de quatre à cinq cuvettes de faible profondeur avec peu de pierres dans le remplissage. Elle a livré une petite lamelle de silex cassée, deux ossements de faune et 18 tessons de céramique. Un cordon décoré d’impressions digitales [487] évoque l’âge du Bronze (pl. 28).

La St174, creusée dans la couche 4 et profonde d’environ 20 cm, se caractérise par deux zones distinctes, dont une avec quelques grosses pierres. Les quatre tessons récoltés n’amènent pas de précision chronologique.

Les autres fosses se caractérisent par de grandes dimensions, allant de 85 à 150 cm de long sur 72 à 110 cm de large. Le poids de la céramique découverte à l’intérieur va de 20 à 839 g. À l’exception de la St108, toutes les autres ont livré de la faune. Occasionnellement un éclat ou une lamelle en silex ont aussi été exhumés. Ces derniers et quelques tessons en pâte rougeâtre suggèrent que lors du creusement de certaines de ces structures le niveau Néolithique final sous-jacent a été atteint. Le remplissage comprend beaucoup de pierres, cassées ou rubéfiées, et parfois des charbons et des nodules en abondance. Aucune structuration particulière ne ressort des relevés et des descriptions disponibles.

La St108 montre un remplissage limoneux mélangé avec des gravillons et beaucoup de pierres. Quelques tessons font présumer que le creusement a atteint le niveau campaniforme, mais un bord à lèvres épaissies aplatie avec départ de languette [456] et un fragment crépi confirment une attribution au Bronze moyen (pl. 26).

La St141 est caractérisée par une couche de galets posée sur le fond au centre et à l’ouest, et un remplissage supérieur gravillonneux. Plus d’une cinquantaine de tessons (370 g), notamment des décors couvrants sur corps, confirment une datation Bronze moyen (pl. 28). Elle a aussi livré un éclat de silex et huit ossements de faune.

À part de nombreuses petites pierres visibles sur le plan de surface, aucune information n’est disponible pour la St144. La présence de charbons est mentionnée et elle a livré deux fragments de faune et 58 tessons (286 g), dont un bord à lèvres épaissies aplatie [500] et un fragment crépi du Bronze moyen (pl. 28).

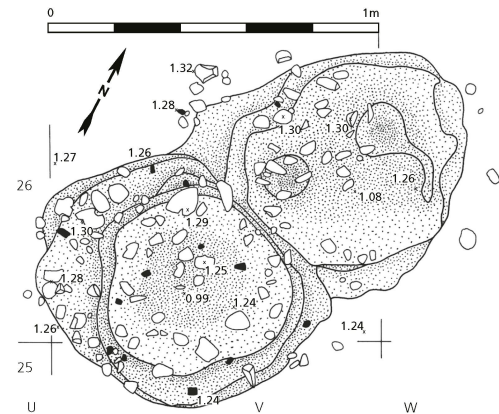


Fig. 127 Rances CVS 1979-80. Plan de la fosse St305 (dessins et DAO M. David-Elbiali).

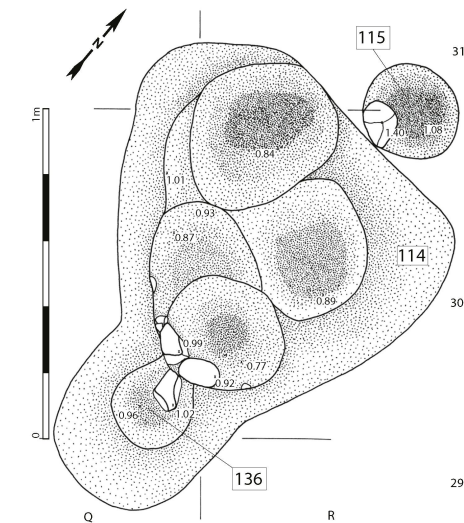


Fig. 128 Rances CVS 1979-80. Plan de la fosse St114 (dessins et DAO M. David-Elbiali).

Certaines fosses ont été réutilisées comme trous de poteau – St31, St71, St164 – :

- › quelques pierres disposées en couronne et la présence d’une auréole d’un peu plus de 20 cm de diamètre semblent témoigner de l’usage de la fosse St31 comme trou de poteau. Elle a livré 13 ossements de faune et une soixantaine de tessons (265 g) dont un surcuit. Le ressaut col/corps [422] confirme une attribution au Bronze moyen (pl. 24);
- › la partie centrale de la fosse St71 montre de grandes pierres obliques, ayant pu servir au calage d’un poteau, mais il n’y a aucune information sur l’organisation interne de cette structure. Elle a livré six ossements de faune et 149 tessons (839 g), dont plusieurs confirment son appartenance au Bronze moyen (pl. 25);

- › la fosse St164 a été comblée dans sa partie ouest par du gravier surmonté d'un lit de pierres couronné par un gros bloc d'environ 30 cm sur 20 cm. Cet aménagement réduit le diamètre de la fosse et réserve un espace restreint, peut-être pour un poteau. Dans cette structure ont été prélevés un éclat de silex, une pointe d'andouiller provenant de la ramure d'un grand mâle, qui a été évidée et façonnée pour servir apparemment de manche d'outil (fig. 283)⁷³, deux nodules d'argile à face plane et une trentaine de tessons (178 g) probablement du Bronze moyen, comme le ressaut [507] ou le cordon lisse [506] (pl. 28).

D'autres fosses incluent un ou plusieurs trous de poteau dans leur emprise – St50, St199, St240, St309, St318 – :

- › la St50 s'ouvrait au-dessus de la passée caillouteuse et la traversait, mais elle n'a été fouillée qu'à un niveau inférieur. Elle est contiguë aux St181 et St185. La partie supérieure a révélé de nombreux galets au centre et a livré deux fragments de faune et sept tessons du Bronze moyen, dont un crépi (pl. 24). La partie inférieure, sans mobilier, était comblée de limon noir. Dans le quadrant nord-est de la structure s'individualise un trou de poteau – St50A – d'un diamètre d'environ 25 cm et de plus de 50 cm de profondeur, rempli de pierres sur le fond. Il est postérieur à la St50;
- › la grande fosse St199 est caractérisée par un remplissage dense de pierres en position horizontale et verticale, certaines cassées et rubéfiées. Elle a livré deux nodules d'argile avec face plane, un fragment de faune et 25 éléments céramiques (399 g) du Bronze moyen, parmi lesquels deux petits vases entiers, dans la partie sud, qui pourraient s'apparenter à un dépôt (pl. 29). Deux petites dépressions, d'environ 20 cm de diamètre et autant de profondeur, s'alignent dans l'axe central. Il s'agit peut-être de trous de piquet. L'organisation particulière de cette structure évoque un lien possible avec des activités rituelles à l'intérieur de l'habitat;
- › dans le quadrant sud-ouest de la fosse St240 s'ouvre un trou de poteau de grandes dimensions – St240A – qui mesure environ 50 cm de diamètre et 70 cm de profondeur, contre 20 cm pour la fosse. Les mobiliers de la fosse et du trou de poteau ne peuvent être distingués. Il s'agit d'un fragment de faune et de treize tessons (64 g), dont un bord à lèvres épaissie aplatie et un corps avec rainures couvrantes du Bronze moyen (pl. 31);
- › la fosse St309 englobe deux trous de poteau – St302 et St321 – occupant toute la moitié ouest et une grande auréole noire est visible à l'est. Cette fosse a livré un éclat de silex, trois fragments de faune et 47 tessons de céramique (144 g) du Bronze moyen, notamment un bord à lèvres épaissie aplatie et du crépissage (pl. 31). La St302 présente un vide central et des pierres de calage latérales. Elle s'ouvrait au-dessus de la passée caillouteuse. Un silex, de la faune non conservée, deux nodules d'argile à face plane et une vingtaine de tessons (61 g), dont un à lèvres épaissie aplatie du Bronze moyen, constituent le mobilier découvert à l'intérieur (pl. 31). La St321 est caractérisée par un remplissage noirâtre avec de grosses pierres de calage au niveau de l'ouverture et des pierres posées à plat sur le fond. Son mobilier n'est pas distinct de celui de la fosse St309;
- › la grande fosse St318 englobe quatre trous de piquet – St316, 317, 319, 320 – de 15 à 20 cm de diamètre pour une profondeur allant jusqu'à 40 cm. La fosse a livré une lamelle de silex cassée, deux fragments de faune, un nodule d'argile avec face plane et cinq tessons (20 g) non typologiques. L'ancienneté de cet ensemble, situé dans la zone d'affleurement de la moraine, demeure incertaine et elle est qualifiée de récente dans la documentation.

L'organisation spatiale des fosses est remarquable : elle donne en effet l'orientation globale de l'habitat (fig. 124). Plus ou moins régulièrement espacées, elles s'alignent selon des axes nord-sud et est-ouest, qui tiennent compte de la topographie du site. Une première série de fosses, parmi lesquelles se trouvent les plus grandes du site, soit les St318 (170 x 120 cm), St315 (160 x 90 cm) et St310 (90 x 70 cm), ont été creusées dans les graviers fluvio-glaciaires, parallèlement à la rupture de pente. Elles ne contiennent aucun mobilier, sauf la St318. Ces dépressions ont pu servir à l'extraction de graviers et de galets, dans un premier temps, puis être réutilisées pour d'autres fonctions, si l'on en juge par la présence des trous de piquet de la fosse St318, qui a peut-être été réutilisée postérieurement. Un double alignement se prolonge en direction du nord-ouest, à partir des St315 et St310, avec au centre la St304, petite et incertaine, et, de part et d'autre de ces axes, sont dispersées quelques fosses. Cinq autres fosses – St171/172, St174, St213, St199 et St240 – forment un arc de cercle en bordure de la passée caillouteuse. C'est principalement dans les mailles de ce réseau que s'insèrent les structures d'habitat. Les grandes fosses ont servi probablement, à l'origine, à l'extraction du limon de la couche 5, destiné à enduire le sol et les parois des maisons, et sont logiquement situées à la périphérie des bâtiments. D'autres fosses ont servi secondairement de trous de poteau, la St199 pourrait être liée à des activités rituelles, mais la fonction précise des fosses reste quand même largement inexplicite, notamment celle des fosses à cuvettes distinctes ou polylobées, comme la St114. Aucun reste végétal n'est signalé – comme des graines de céréales –, mais le sédiment n'a pas été tamisé et il est envisageable que certaines fosses aient pu servir de silo.

Trous de poteau

La majorité des structures identifiées, soit 218 anomalies plus les trois fosses réutilisées St31, St71 et St164, ont été interprétées comme des trous de poteau. Les critères sur lesquels repose la définition d'un trou de poteau reprennent des observations qui ont été faites systématiquement lors de la fouille. Il s'agit en priorité de l'aménagement intentionnel de la structure, de la présence d'un vide central, c'est-à-dire sans pierre, engendré par la décomposition du bois du poteau, de la présence de pierres verticales, interprétées comme des pierres de calage du poteau, enfin d'une profondeur suffisante, fixée arbitrairement à 0,20 m. L'association d'au moins deux de ces critères dans

73 Voir chapitre 20.

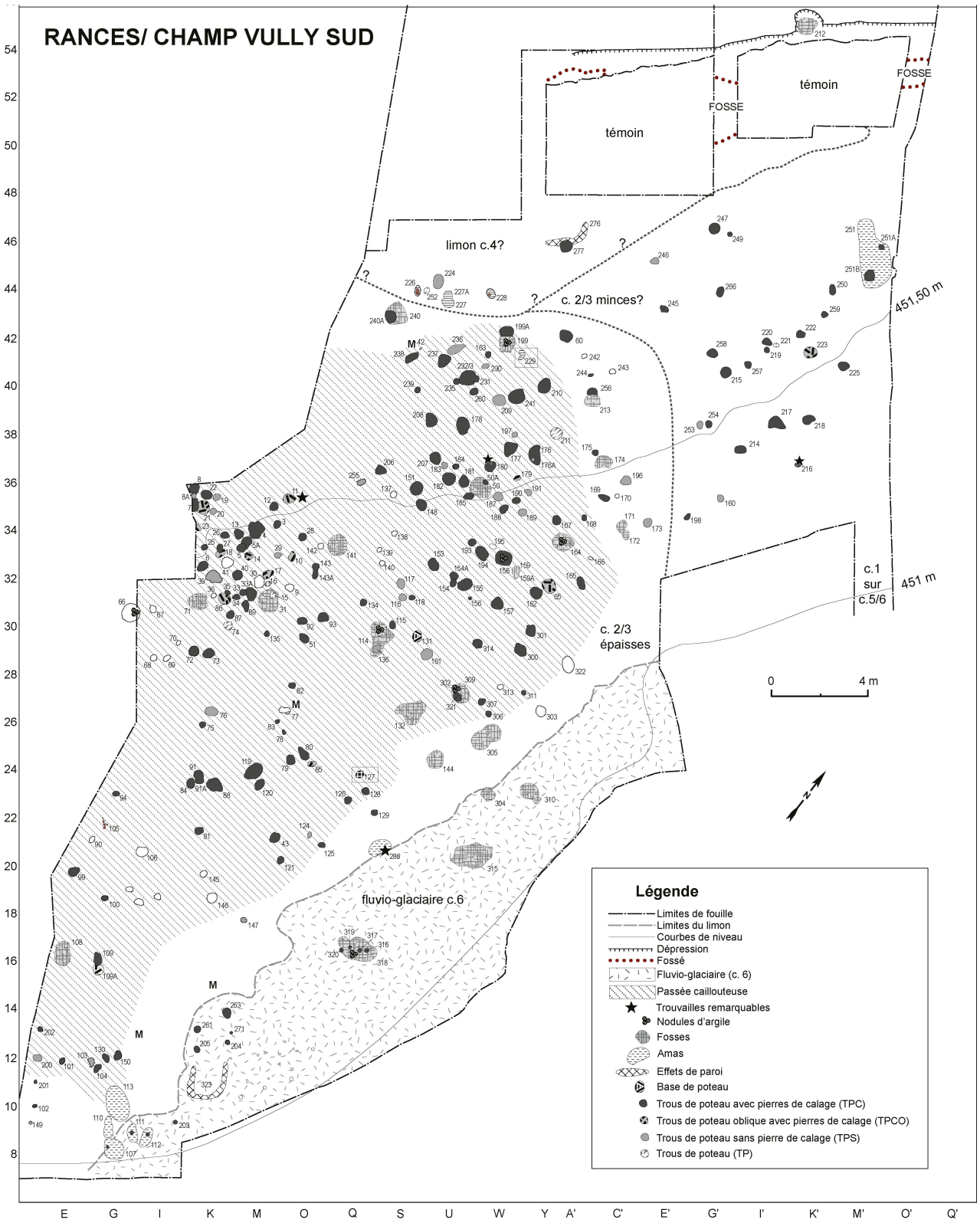


Fig. 129 Rances CVS 1979-80. Plan de répartition des trous de poteau (DAO M. David-Elbiali).

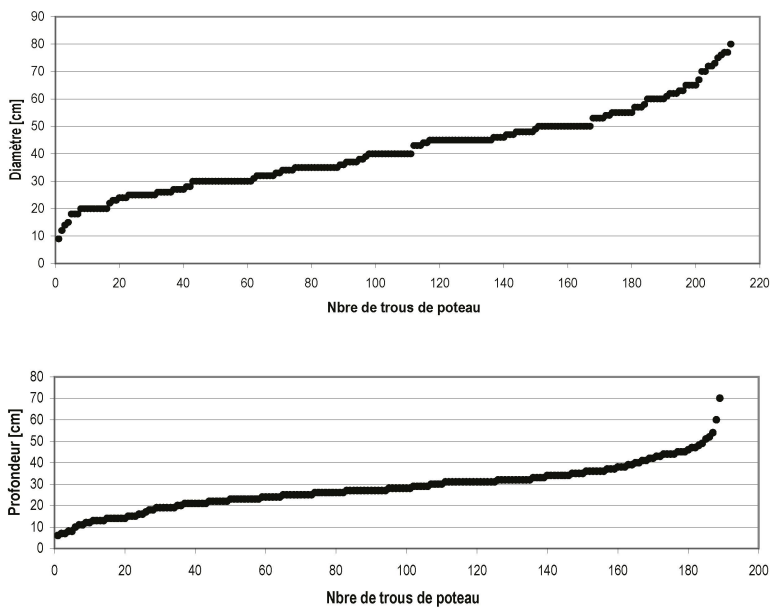


Fig. 130 Rances CVS 1979-80. Courbe de répartition des trous de poteau selon leur diamètre (haut) et selon leur profondeur (bas) (DAO M. David-Elbiali).

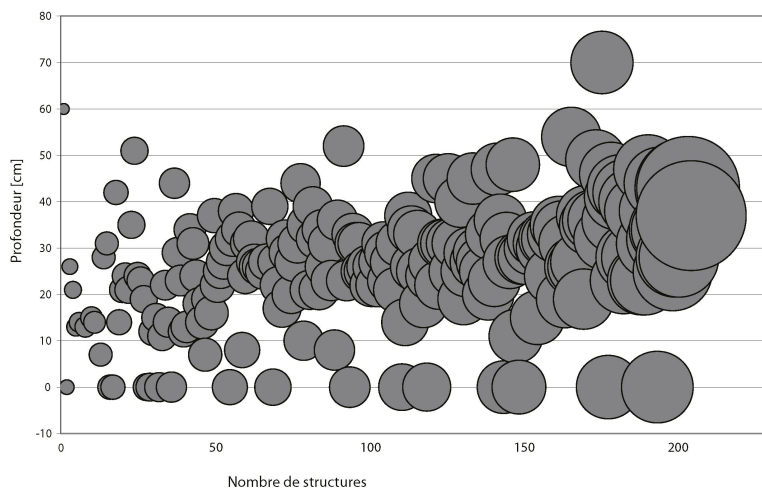


Fig. 131 Rances CVS 1979-1980. Diagramme de répartition des trous de poteau selon leur profondeur et leur surface (taille du cercle) (dessins et DAO M. David-Elbiali).

Fig. 132 Rances CVS 1979-1980. Exemple de trou de poteau avec pierres de calage St241 (photo Département d'anthropologie, Genève).



la description d'une structure permet d'envisager qu'il s'agit d'un trou de poteau. Quarante-neuf d'entre eux restent toutefois douteux. Une dizaine de petits piquets, fouillés sur le bas du site au sud-ouest, sont à mettre en relation avec une clôture récente. Ils ne sont pas répertoriés dans la base de données et ne figurent pas sur le plan.

Les trous de poteau sont disséminés sur l'ensemble du champ de fouille, à l'exception de la bande de graviers fluvioglaciers au sud-est, où leur identification reste trop incertaine (fig. 129). Leur concentration est plus importante dans la zone riche en pierres. Certains poteaux étaient englobés dans des fosses. Leurs dimensions sont variables, et le diamètre moyen des trous se situe vers 41 cm (fig. 130, haut). Une première série d'une quinzaine de piquets ont un diamètre inférieur ou égal à 20 cm, puis la majorité oscille entre 22 et 50 cm, enfin un peu plus d'une quarantaine ont un diamètre supérieur à 53 cm.

La profondeur moyenne se situe autour de 28 cm, avec une majorité entre 20 et 40 cm (fig. 130, bas). Cette faible profondeur s'explique par le substrat caillouteux, caractéristique des habitats terrestres, par opposition aux habitats riverains du lac de Neuchâtel tout proche où les pieux sont implantés dans la craie lacustre. Le trou de piquet St176A atteint toutefois 60 cm et le trou de poteau St240A, 70 cm. La figure 131 montre qu'il n'y a pas de lien direct entre le diamètre à l'ouverture et la profondeur des trous de poteau. La ligne du bas, sur l'axe des abscisses, recense les trous de poteau pour lesquels la profondeur n'est pas connue.

Les informations disponibles permettent de classer les trous de poteau en quatre catégories selon l'aménagement intérieur :

1. Les trous de poteau avec pierres de calage (TPC) sont les plus nombreux avec 150 structures répertoriées (fig. 132). Ce sont des structures certaines pour plus de 80% d'entre elles. Trois fosses – St31, St71, St164 – de grandes dimensions et contenant beaucoup de mobilier ont été réutilisées comme trous de poteau ; elles ont déjà été traitées ci-dessus. Il reste donc 147 structures. Leur diamètre oscille entre 10-12 cm, pour les petits piquets, jusqu'à près de 80 cm pour les plus grandes. Cent vingt-deux structures sont caractérisées par une granulométrie distincte de la couche encaissante, 86 contenaient beaucoup de pierres, 59 peu de pierres et deux très peu de pierres. Dans 87 cas, des pierres verticales sont mentionnées, dans 54 cas, des pierres cassées et dans 40 cas, des pierres rubéfiées. Les pierres de calage des pieux ont été observées en surface dans 51 cas. Elles peuvent être grandes ou petites, nombreuses, rares, voire limitées à une seule grosse pierre,



comme pour les St7 et St150. Dans une douzaine de cas, elles sont mentionnées près du fond et dans dix-sept cas, elles sont documentées sur toute la hauteur conservée de la structure et elles sont en général très nombreuses. Des charbons de bois ont été retrouvés dans 46 structures, des nodules d'argile dans quatorze, de la faune dans 29 et du silex dans neuf. Septante-six trous de poteau ont livré de la céramique, du Bronze moyen dans 44 cas et de l'âge du Bronze sans plus de précision dans dix-neuf cas. Quatre autres structures sont récentes – St316, St317, St319, St320 –, deux datent peut-être du Néolithique final – St201 et St202 – et 78 sont de datation indéterminée. Dans 107 cas, le poteau semble avoir été planté verticalement. Dans deux cas – St4 et St119 –, il est précisé que le fond du trou est plat, alors que dans un cas – St260 –, il est en pointe;

2. À part les cas mentionnés ci-dessus, il existe treize trous de poteau qui semblent avoir été plantés en position oblique (TPCO). Ce sont des structures certaines et comme les précédentes, elles comportent des pierres de calage en surface ou sur toute la hauteur. Dans le cas de la St11, le calage est limité à un seul côté. Les dimensions et les remplissages ne se distinguent pas des précédents. Ces trous de poteau obliques sont toujours situés près d'un trou de poteau vertical; il s'agit apparemment d'étais;

3. Dans 34 cas, les trous de poteau n'ont pas livré de pierres de calage (TPS). Dans 24 cas, il s'agit de structures certaines. Dix-huit poteaux semblent verticaux. Le diamètre de ces structures oscille entre 9 et 80 cm et la profondeur entre 8 et 60 cm. Du point de vue des dimensions, ils ne se distinguent apparemment pas des trous de poteau avec pierres de calage. Vingt-six structures montrent un remplissage de granulométrie différente du sédiment encaissant et des pierres sont mentionnées dans 29 cas, mais elles sont rarement verticales, cassées ou rubéfiées et leur présence ne semble donc pas intentionnelle, mais liée au substrat. Le remplissage contient des charbons dans sept cas, des nodules d'argile dans cinq cas, de la faune dans trois cas et du silex dans deux cas. Quatorze structures ont livré de la céramique et deux appartiennent au Bronze ancien, huit au Bronze moyen et trois à l'âge du Bronze indéterminé. La St200 pourrait remonter au Néolithique final et les vingt autres ne peuvent être datées.

4. Pour les 24 trous de poteau restant (TP), les informations sont lacunaires. Les 3/4 sont des structures incertaines ou d'attribution chronologique indéterminée. Sept d'entre eux traversent la passée caillouteuse ou sont situés en bordure et seule la localisation et la présence de pierres sont mentionnées; le diamètre a été repris de plans imprécis (fig. 115)⁷⁴. Quelques-uns ont été renumérotés lors de fouilles postérieures⁷⁵. Certains sont décrits comme des «fonds de trous de poteau» (sic) par les fouilleurs⁷⁶. La St74, qui a livré un gros fragment de l'encolure d'un grand pot du Bronze moyen [443] (pl. 25), est qualifiée de trou de poteau ou de fosse. Le remplissage est distinct, caractérisé par une granulométrie différente, des charbons de bois, des nodules d'argile et des pierres cassées et rubéfiées. La St73, datée aussi du Bronze moyen par son mobilier (pl. 25), et la St109 sont également décrites comme des trous de poteau ou des fosses comblées de pierres.

En résumé, plus d'une soixantaine de trous de poteau sont attribuables au Bronze moyen et une bonne vingtaine d'autres à l'âge du Bronze sans précision, grâce au mobilier découvert dans le remplissage. Plus de la moitié d'entre eux sont toutefois totalement dépourvus de céramique. Quatorze structures ont livré un élément en silex, éclat ou lamelle, et plus d'une quarantaine de la faune. Dans 70 structures, les charbons sont abondants et, dans seulement 27, les nodules d'argile.

Autres structures

Trois structures n'entrent pas dans les classes définies ci-dessus. Il s'agit des St131, St276 et St323 (fig. 124). La documentation est très lacunaire pour les deux dernières.

La St131 correspond à une grosse pierre inclinée, de 26 cm de long, 24 cm de large et épaisse d'environ 8 cm, calée au centre d'une auréole de sédiment noirâtre mesurant environ 50 cm par 40 cm, plus gravillonneuse que la couche 4. Ce bloc a peut-être été utilisé comme base pour un poteau ou pour caler un étau pour maintenir le poteau de la St161; il se trouve aussi à peu de distance de la fosse St114. Neuf tessons ont été retrouvés à proximité de la pierre et pèsent au total 29 g. Un léger ressaut sur corps évoque le Bronze moyen. La St276 est située dans la partie nord du champ de fouille. Il s'agit d'une sorte de tranchée incurvée en forme de L couché, creusée dans la couche 4, qui mesure 215 cm de long, 20 cm de large et une quinzaine de centimètres de profondeur. À l'intérieur de la tranchée, la densité de pierres était plus importante qu'à l'extérieur. Aucun mobilier n'a été exhumé de cette structure et sa datation

74 St44, St45, St46, St48, St49, St52, St61.

75 St61=St165, St44=St1267, St33.1=St32, St37=St71, St232 et St233 ne sont pas distincts.

76 St140, St145, St166, St221, St252.



Fig. 133 Rances CVS 1979-80. Vue du champ de fouille avec les structures vidées (photo Département d'anthropologie, Genève)

ancienne – Bronze moyen ou Bronze ancien, éventuellement Néolithique final – repose sur son insertion stratigraphique. La St277 recoupe ou est recoupée par la St276. Le lien entre les deux structures n'est pas explicite. La St277 correspond à un trou de poteau avec de nombreuses pierres de calage et des charbons dans le remplissage. Les deux tessons retrouvés lors de la fouille n'ont pas été conservés.

Une dernière structure – St323 –, située dans la zone d'affleurement des alluvions fluvioglaciales au sud, est aussi particulière. Approximativement carrée (130 cm x 130 cm), elle est bordée sur trois côtés, du sud-est au sud-ouest, par une tranchée aménagée avec des pierres de chant et comblée de terre fine. Au nord-est, les fouilleurs ont observé une sorte « d'empierrement », alors qu'il n'y a pas de limite identifiable au nord-ouest. Le centre de la structure présente un sol de gravier avec quelques pierres. Les tessons trouvés au niveau supérieur n'ont pas été conservés. Au moins trois trous de piquet ont été observés à une cinquantaine de centimètres de distance à l'extérieur du pourtour empierré et des trous de poteau semblent prolonger les parois au nord – St204, St205, St261, St263, St271 –. Aucun élément ne permet d'apprécier l'ancienneté de cette structure. Son mode de construction s'apparenterait à la St276.

Autres indices architecturaux

En dehors des structures évoquées ci-dessus, qui entrent directement dans l'aménagement architectural (fig. 133), quelques éléments plus discrets constituent aussi des vestiges de l'habitat.

Concentrations de tessons de céramique

En F/22, une dizaine de tessons de la même écuelle – [455] – ont été retrouvés au milieu de nombreux charbons de bois et de quelques pierres rubéfiées et cassées – St105 – (fig. 124, pl. 26). Il n'y a pas trace d'un creusement ou d'un autre aménagement.

Deux autres concentrations de tessons ont été observées dans la partie nord de la zone de fouille, en relation avec des trous de poteau (fig. 124). Il s'agit de vases cassés incomplets: la St226 réunit un tesson grossier à languette et cordon [524] avec une grande partie d'un pot à anse horizontale [523]⁷⁷, reposant sur des nodules d'argile non cuite dans une légère dépression, et la St228 correspond à environ la moitié d'un gobelet [525] posé sur la couche (pl. 30). Ces éléments remontent au Bronze ancien.

Meules

Deux meules, portant un numéro de structure par commodité, ont été repérées dans les niveaux archéologiques: St42 et St77 (fig. 124). La première a été dégagée au deuxième décapage de la couche 4, elle se trouve tout près du trou de poteau St238. La seconde est une meule cassée, posée avec une grosse pierre dans une légère dépression creusée dans la couche 4 et mesurant 50 cm x 34 cm x 15 cm, sans remplissage différent. Ces éléments sont présentés dans le chapitre 19 consacré aux outils de mouture.

Nodules d'argile

Si des nodules d'argile cuite sont annoncés dans 119 structures, ils n'ont été prélevés que dans sept d'entre elles et à raison de quelques pièces seulement. Aucun n'appartient à des éléments de clayonnage. Il s'agit toujours d'argile fortement cuite de teinte ocre ou rosâtre, dégraissée dans un seul cas (St318). Les fragments sont petits, ils mesurent au maximum 2,5 cm de long, et ils présentent la plupart du temps une face plane, alors que la face opposée est très irrégulière. Il est donc envisageable qu'il s'agisse de fragments de soles de foyers. Leur très faible nombre par structure exclut qu'il s'agisse de dômes de fours.

Fragments de soles perforées

Dans la couche 3, dans et sous la passée caillouteuse, une demi-douzaine de fragments d'argile cuite plus ou moins dégraissée, qui pèsent 64 g, ont été mis au jour. Certains sont minces et d'autres épais, entre 6 et 20 mm, et ils portent tous la trace d'une perforation conservée par-

⁷⁷ Quelques tessons du même vase proviennent aussi du trou de poteau St227.

tiellement et mesurant un diamètre un peu supérieur à 2 cm. Chaque fragment se caractérise par au moins une face plane, parfois les deux. Il semble s'agir d'éléments de soles de fours perforées (pl. 23D, 5-6).

Mobilier archéologique

Cette zone a livré quelques objets en métal et en pierre, un peu de faune et surtout de la céramique. Si la provenance du mobilier recueilli dans les structures est assurée, ce n'est pas le cas des objets prélevés dans la couche archéologique, dont on ignore la position topographique, même approximative par m² ou par zone, comme mentionné déjà ci-dessus. Les éléments typologiques – les autres ont été jetés – ont en effet été ramassés en vrac sur toute la surface, par couche – 2, 3 et 4 – ou par niveau stratigraphique – BD, SRE, DE, SSE, SM, SR –. Ces niveaux stratigraphiques constituent soit des subdivisions des couches, soit se rapportent à la position du niveau par rapport à la passée caillouteuse.

Mobilier non céramique

La couche 4 a livré du silex et un peu de faune, qui se rapportent vraisemblablement à l'horizon du Néolithique final. Une pointe de flèche en silex à base concave et une autre à pédoncule proviendraient respectivement de la base de la couche 2 et de la base de la couche 3 (pl. 23D, 1-2). Des éclats et une lamelle de silex ont été exhumés de la passée caillouteuse. Ces éléments peuvent être attribués aussi bien au Néolithique qu'à l'âge du Bronze. Deux fragments de meule et une molette sont mentionnés à la base de la couche 3 et une troisième meule cassée dans la passée caillouteuse. Un ciseau en roche verte à tranchant poli proviendrait aussi de la passée caillouteuse, alors qu'une pierre à aiguiser rubéfiée [555] a été retrouvée en surface de cette dernière (pl. 23D, 3). L'attribution de ces éléments à l'horizon du Bronze moyen est stratigraphiquement plausible, bien qu'incertaine.

Plus intéressant, sous la passée caillouteuse auraient été exhumées une aiguille à chas en bronze et la pointe d'une autre. Ces pièces ne fournissent toutefois pas d'indication chronologique précise, car leur usage se poursuit à l'âge du Fer. Une alêne en bronze cassée, de section carrée, proviendrait de la couche 2, tout comme l'extrémité distale d'une pointe de lance en bronze à nervure médiane, décrite comme appartenant au Bronze moyen. Cette dernière reste introuvable,

sans dessin ni photo. Une fusaïole biconique en argile provient de la même couche (pl. 23D, 4); c'est la seule fusaïole documentée sur le site! De petits fragments d'une sole d'argile perforée ont été ramassés dans la passée caillouteuse [607] (pl. 23D, 5-6). Tous ces objets pourraient appartenir à l'horizon du Bronze moyen. De la surface de la passée caillouteuse provient toutefois un vestige de ceinture en bronze du Second âge du Fer, qui doit éveiller notre vigilance, afin de ne pas attribuer trop vite et sans fondement les objets découverts dans la partie supérieure du terrain à l'horizon du Bronze moyen...

Dans les déblais ont été retrouvés une petite monnaie romaine, une meule complète ovale à surface plane et un fragment de meule, ainsi qu'un peson conique à perforation proximale⁷⁸, qui restent introuvables (pl. 23D, 7).

Céramique

La céramique issue des couches 2 et 3 peut être rattachée à l'horizon du début du Bronze moyen (pl. 32 à 36). Ces éléments ne présentent pas de différences typologiques significatives avec le reste du matériel de cette phase exhumé lors des autres campagnes de fouille ou provenant des structures; ils sont étudiés dans le chapitre 13. Un tesson avec des traces d'un éventuel décor cannelé, prélevé en surface de la passée caillouteuse, vient seul évoquer une potentielle fréquentation plus tardive. Les éléments les plus récents – romains et modernes – ont surtout été exhumés de la couche 1, quant au matériel de la couche 4, il doit être rapporté à l'horizon de la fin du Néolithique.

⁷⁸ La matière dans laquelle il a été fabriqué n'est pas précisée; il s'agit probablement de terre cuite.

